

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 06840
Numéro SIREN : 437 558 893
Nom ou dénomination : NAXICAP PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2019 sous le numéro de dépôt 27752

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-03-2019

N° DE DEPOT : 2019R027752

N° GESTION : 2001B06840

N° SIREN : 437558893

DENOMINATION : NAXICAP PARTNERS

ADRESSE : 5/7 R DE MONTESSUY 75007 PARIS

DATE D'ACTE : 08-02-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) de membre(s) du directoire

NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 510 016 Euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB GP 01 - 041
Siège social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
437 558 893 RCS PARIS
(la « Société »)

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance

Séance du 8 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit février, à 10 heures, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social de la Société, sur convocation de Monsieur Dominique Sabassier, Président du Conseil de Surveillance.

Il a été littéralement extrait ce qui suit :

4. Composition du Directoire

M. Jacques Spicq, par courrier du 15 janvier 2019, a remis sa démission de ses fonctions de membre du Directoire. Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission.

Il est ensuite proposé au Conseil de Surveillance de nommer M. Fabien Filliette en qualité de membre du Directoire. Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide de nommer M. Fabien Filliette, demeurant à Paris 6^{ème}, 9 rue Jean-François Gerbillon, en qualité de membre du Directoire pour la durée restant à courir du mandat des autres membres du Directoire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

M. Filliette déclare accepter le mandat qui lui est confié et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice dudit mandat. Il est en outre rappelé que M. Filliette est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la Société antérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire et qu'il poursuivra en plus de son mandat ses fonctions techniques telles que définies dans son contrat de travail.

Le Conseil de Surveillance prend acte que le Directoire est désormais composé des personnes suivantes :

- M. Eric Aveillan,
- M. Axel Bernia,
- M. Luc Bertholat,
- Mme Angèle Faugier,
- M. Fabien Filliette.

De tout ce que dessus, il a été extrait le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 25 février 2019

